

## Comité Départemental de Tennis de Table

### Compte-rendu de la réunion du lundi 6 mai 2019 à 17 h 30 dans les locaux du Comité Départemental Olympique et Sportif 6 rue des violettes à Onet le Château.

Présents : Bernard Barascud, président, Sylvie Faurie, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel, Alain Ginestet, Didier Mas, Alain Plassant.

Invitée : Alexandra Teyssié, Conseiller Technique Départementale.

En préambule à la réunion, le président Bernard Barascud félicite Sylvie Faurie pour sa participation au championnat de France vétérans à Gien. Sylvie remercie et se déclare très satisfaite de l'ambiance de cette compétition. Elle envisage une participation aux championnats mondiaux. Le président la convie à entreprendre, avec le concours d'Alexandra Teyssié, une dynamisation de la pratique féminine. Il suggère notamment l'organisation d'une prestation d'une championne de haut niveau en Aveyron.

Dans la continuité de la féminisation espérée du milieu pongiste, Bernard Barascud propose l'attribution de la médaille du Mérite Départemental pour Cindy Dassonville qui a pris la présidence du club Ping Vallon, reprise du club de Salles la Source. Avec l'appui de Bernard Barascud, du maire de Salles la Source et des dirigeants précédents, elle a mené à bout les formalités administratives pour mettre en place une structure spécifiquement vouée à la pratique pongiste.

**1 – Le point sur les compétitions** Les capitaines d'équipes ont subi des difficultés concernant les effectifs disponibles pour la cinquième manche de la deuxième phase du championnat programmée durant les vacances scolaires. Les bons principes de dialogue et de solidarité ont permis de solutionner ces difficultés, en certains cas avec le bienveillant parrainage de la commission sportive. Aucun forfait n'a été enregistré. Il faut rappeler que le calendrier départemental est dûment calqué sur ceux de la Fédération et de la ligue Occitanie.

Laurent Gaudel propose que les modifications aux calendriers soient conclues le lundi à 20 h précédant une journée. Le règlement sera modifié pour inclure cette décision. Il a planché sur le problème des déplacements pour les équipes de D 4 en partant du principe du temps de parcours plutôt que sur les distances kilométriques. Les matches de classements restent indispensables pour désigner la ou les équipes promues. Les oppositions de fin de tableau ne sont pas forcément indispensables.

Pour les Titres individuels programmés à Olemps il n'y aura pas de tableau à élimination directe et les éliminatoires se feront sur classements.

L'organisation du Top 8 Top 16 est finalisée collectivement (plan d'implantation des tables, réservations et transport des équipements, logistique, récompenses, communication et invitations font l'objet d'échanges et de propositions).

**2 – Etat des statistiques** Notre département dénombre 438 licenciés, soit 153 licences Promo et 285 Tradi). La perte de 45 licenciés Tradi n'est que partiellement compensée par la progression de + 19 licenciés Promo. Il est actuellement constaté une importante baisse d'effectifs pour toutes les disciplines sportives à l'échelle nationale. Pour la Ligue Occitanie la baisse des effectifs est de 133 licenciés mais l'ex Région Midi-Pyrénées progresse de 128 alors que Languedoc Roussillon perd 261 licenciés. En Aveyron plusieurs club sont en difficulté et perdent des adhérents.

Cette baisse d'effectif ne suffit pas pour expliquer l'annulation du stage de perfectionnement. Huit inscriptions seulement avaient été enregistrées. Sans doute faudra-il multiplier les contacts directs avec les joueurs et annoncer un thème précis pour susciter plus d'engouement.

**3 – Championnats de France Juniors Minimes 2020** La candidature de notre Comité pour, l'organisation du championnat de France des Juniors et Minimes en 2020 a été officiellement validée par la Fédération. Les dates ont été déplacées pour être finalement programmées les 8, 9 et 10 mai. L'amphithéâtre de Rodez n'étant pas libre à cette date, Bernard Barascud et Gilbert Douls vont prendre contact avec les élus territoriaux de Comtal Lot Truyère pour visiter et éventuellement réserver les installations sportives d'Espalion ou/et Bozouls si elles sont en adéquation avec le cahier des charges. (salle d'échauffement, salle neutre, salle antidopage, hébergements à proximité, équipements divers...). Ces locaux doivent être disponibles du 7 au 11 pour assurer les aménagements et rangements.

**4 – Assemblées générales** Bernard Barascud se rendra à l'assemblée générale fédérale le 18 mai pour représenter le CD. Il utilisera la voiture achetée récemment pour ce déplacement. Il souhaite confirmer l'invitation à M. Miguel (qui a été le délégué fédéral pour la difficile fusion des ligues Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon) à assister à notre assemblée générale pour expliquer les évolutions du serveur informatique Spid. Une estimation révélée d'un coût de 800 000 € qui prétexterait une ponction accrue sur les licences et susceptible d'être aggravée par des ponctions accrues de la ligue et du Comité. Bernard souhaite aussi interpeller les élus fédéraux sur les aides à l'emploi pour le Groupement d'Employeur récemment mis en place en précurseurs par des clubs de l'Aveyron. La CAGID, Commission d'Aide à la Gestion est susceptible d'intervenir auprès des clubs, Comités et Ligues.

L'assemblée générale de notre Comité se déroulera le samedi 29 juin à 9h30 à la mairie de Marcillac. Les rapports moraux, financiers et d'activités ainsi que les bilans sportifs seront préparés par les membres du CD lors d'une prochaine réunion prévue le lundi 27 mai. Pour éviter le recours à des compétitions payantes (comme c'est le cas pour de nombreux Comités) les participations sur les licences dévolues au Comité devront être présentées afin de compenser tout ou partie des aides réduites ou supprimées en matière de CNDS et autres sources de financements telles que le Fond de Développement de la Vie Associative. Il est envisagé de passer de 3,20 à 5 € pour les catégories vétérans, seniors et juniors, de 1,70 à 3 € pour les minimes et cadets et de 1,10 à 2 € pour les Benjamins.

**5 - Offre de service de Benjamin Cavarroc** Depuis 6 ans, Benjamin Cavarroc participait assidument à codiriger la commission sportive du Comité de l'Ariège où il travaillait. Par ailleurs il est président de la section Ping au sein de la SNCF. Classé 1500, juge arbitre 3 (très actif), il a proposé que sa mutation professionnelle en Aveyron soit l'occasion d'une mise à la disposition du Comité Départemental. Son enrôlement au Comité relève d'un véritable cadeau de la providence et les membres sont donc ravis de sa candidature qui sera proposée aux représentants des clubs lors de la prochaine AG. Qu'il nous soit permis d'anticiper de très chaleureux et sincères souhaits de bienvenue ! Laurent Gaudel a lui aussi anticipé en réorganisant les désignations et diverses fonctions pour l'ensemble des épreuves régies par le Comité.

**5 – Groupement d'employeurs : situation de péril** La situation du Groupement d'Employeurs reste précaire comme il avait été indiqué aux représentants présents lors de la précédente réunion organisée avec les co-employeurs et le bureau dirigeant. Le quota d'heures sollicitées par les clubs adhérents reste insuffisant pour garantir la pérennisation du poste. Les prospections pour compléter ces « heures clubs » auprès de la MJC, des écoles, accueils de loisirs, entreprises, personnes handicapées ou de malades en cours de soins etc... tardent à se concrétiser. (Il est dénombré 7422 écoliers dans le public et 4722 dans le privé en agglomération ruthénoise). Il en résulte que les facturations d'heures d'interventions sont amplement insuffisantes pour permettre un financement durable de l'emploi. Le cursus de formation d'Alexandra tout au long de son emploi aidé lui ont permis de décrocher un Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'éducation populaire et sport spécifique Tennis de Table (et un BP JEPS APT), des qualifications de formatrice pour pouvoir assumer la formation d'arbitres et d'éducateurs, des spécialisations pour encadrer des personnes en situation de handicap ou malades. Les membres du CD planchent sur des lettres à adresser aux responsables de clubs pour les alerter et les inciter à une action solidaire d'adhésion et de soutien. Les maires des communes comptant un club seraient aussi invités à apporter leur concours en soutenant les clubs ou en proposant des initiations en écoles ou accueils de loisirs.

**Les dirigeants devront se prononcer définitivement lors de l'assemblée générale afin de déterminer définitivement si cet emploi est fiabilisé ou irrémédiablement supprimé.**

**6 – Sujets divers** Laurent Gaudel a prospecté pour l'éventuel achat d'une sono. Un matériel performant et aisément déplaçable est proposé par l'entreprise EDS au prix de 439 €.

Cette offre sera étudiée.  
Annoncées les AG de la LOTT le 22/06/2019 et le 15/09/2019.

Fin de réunion à 22 h.

Le secrétaire Gilbert Douls

Le président Bernard Barascud